



OFFRE DE SERVICE

sniim

03/2020

 [@sniim\\_officiel](https://twitter.com/sniim_officiel)  [sniim](https://www.linkedin.com/company/sniim)

## Accompagnement des IIM à la recherche d'évolutions professionnelles

Les évolutions récentes introduites dans la gestion RH de la fonction publique (rôle des CAP et évolution des circuits de circulaires), les orientations exprimées par notre gestionnaire (conclusions de l'étude stratégique du CGE) et l'évolution des missions de l'organisation de l'Etat imposent désormais aux IIM d'aborder la construction de leur parcours professionnels de manière spécifique et individuelle.

En parallèle, le foisonnement du nombre de plateformes dédiées à la publication de postes publics ainsi que la fréquence et les modalités de publication (PEP, Passerelle, Mobilité, ...) rendent toute démarche professionnelle fastidieuse et chronophage.

Un GT métiers a été chargé en 2019 par le bureau national du SNIIM d'inventorier les potentiels nouveaux employeurs à l'échelon territorial, national et international, les modalités de candidature et d'affectation des IIM auprès de ces employeurs et de proposer les actions de plus long terme pour infléchir le positionnement du corps, sa gestion et l'action syndicale.

Dans la continuité des recommandations de ce GT, le SNIIM a décidé de mettre en place en 2020 des moyens adaptés pour, d'une part, proposer au fil de l'eau aux adhérents des postes à pourvoir (employeurs historiques et nouveaux) et, d'autre part, développer le rayonnement du corps et donc sa présence auprès d'un nombre d'employeurs élargi.

Ainsi une série d'actions sera déployée cette année.

## **Orientation 1 : Accroître l'employabilité des IIM pour répondre à un besoin d'agilité du corps**

**Action 1 :** diffuser périodiquement les fiches de postes identifiées au fil de l'eau auprès d'employeurs publics et correspondant à la compétence collective actuelle et future du corps :

- les postes dits stratégiques ou importants pour le maintien de notre compétence collective seront communiqués via la publication mensuelle « O'Fil de l'emploi » transmise par mail à tous les adhérents ;
- les autres postes seront identifiées et recensées hebdomadairement sur l'espace emploi du site [www.sniim.com](http://www.sniim.com).

**Action 2 :** accroître la détection et la diffusion collective des opportunités de mobilité sur la base de remontées par les adhérents via l'[accès dédié](#) du site [www.sniim.com](http://www.sniim.com).

**Action 3 :** développer de manière anticipée, une veille active des postes stratégiques pour le maintien de notre compétence collective, occupés aussi bien par des IIM que par d'autres corps, de manière à pouvoir communiquer en amont sur les opportunités à venir.

**Action 4 :** accompagner individuellement les adhérents dans leurs candidatures et le processus de recrutement.

**Action 5 :** poursuivre l'action auprès du gestionnaire pour bénéficier d'une offre de formation continue, en particulier sur le sujet du numérique.

## **Orientation 2 : Développer le rayonnement du corps, un enjeu de résilience face aux évolutions**

**Action 6 :** pérenniser les RDV avec les principaux employeurs du corps (historiques ou nouveaux) et poursuivre le démarchage d'autres employeurs sur la base du recensement réalisé par le GT métier. Ces entretiens auront selon les cas pour objectifs de faire connaître le corps, ses compétences et spécificités, entretenir les liens, analyser l'évolution des besoins ou les difficultés ayant pu intervenir lors de recrutement. Une fréquence minimum d'un RV par mois est visée. Des jobs party pourront également être organisées en fonction des opportunités.

**Action 7 :** inscrire la revue [iimpact](#) éco dans la durée en la faisant porter sur des enjeux ou politiques publiques mettant en valeur le positionnement et l'identité du corps. Cette publication doit servir à terme à l'organisation d'une manifestation professionnelle par le SNIIM.

**Action 8 :** réaliser une plaquette employeur destinée aussi bien au bureau national qu'aux délégués territoriaux ou fonctionnels lors de rendez-vous qui peuvent être conduits localement.